

Prévention des chutes chez la personne âgée

La chute chez une personne âgée est très souvent lourde de conséquences. Le rôle des professionnels est primordial dans la prévention, et l'accompagnement de la personne fragile afin d'éviter les conséquences néfastes et de limiter les chutes. Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels d'identifier les personnes à risques, de mettre en place des moyens de prévention et de savoir quoi faire en cas de chute.

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Aide-soignant, AVS, ASH
- Infirmiers, rééducateurs

Prérequis

Aucun

Tarifs SARL

- En intra : 1300 euros par journée soit 2600 euros pour les deux jours + Frais de déplacements sur devis
- Modifications et adaptations, Tarifs sur devis

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les enjeux de la prévention des chutes
- Déterminer les facteurs de risque de chute
- Agir lors d'une chute, déclarer, tracer et analyser les chutes
- Identifier les moyens de prévention
- Réfléchir sur la contention

Contenu de la formation

Jour 1 Matin (3 heures 30)

- Prévention des chutes
 - Les chiffres
 - Les enjeux
- Les risques de chutes
 - La marche et le vieillissement
 - Les facteurs de risques intrinsèques
 - Les facteurs de risques extrinsèques

Jour 2 Matin (3 heures 30)

- La chute
 - Déclaration de chute
 - L'analyse des chutes
- Les précautions à prendre
 - L'environnement
 - L'accompagnement des soignants

Jour 1 Après-midi (3 heures 30)

- Les risques de chutes
 - Les conséquences
 - L'évaluation
- La chute
 - Que faire après la chute ?
 - Déclaration de chute
 - L'analyse des chutes

Jour 2 Après-midi (3 heures 30)

- Les précautions à prendre
 - Les aides techniques
- La contention
 - Les risques
 - L'alternative

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Joelle Granjon, Ergothérapeute, Cadre Supérieur de Santé,
Formatrice, Animatrice HAPA
15 ans d'expérience en EHPAD

Moyens pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Vidéos, Quiz en salle
- Étude de cas concrets

Validation :

Attestation de formation

Délai d'inscription : 4 semaines

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Lieu de la formation :

Dans vos locaux (salle de formation), maximum 10 personnes

A distance dans une classe virtuelle, maximum 8 personnes

Accessibilité aux situations de handicap : Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour toute situation de handicap et mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.